

Pologne



En Pologne, les flux migratoires sont encore largement constitués de sorties dont le nombre a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, en particulier depuis l'adhésion du pays à l'UE, en mai 2004. Il est difficile d'obtenir des chiffres

précis sur l'émigration car la plupart des gens ne déclarent pas leur sortie. L'enquête nationale sur la population active fournit une estimation basse, soit 537 000 Polonais environ qui se trouvaient à l'étranger depuis plus de deux mois au deuxième trimestre 2007, ce qui représente une hausse de 38 % par rapport au chiffre du deuxième trimestre de l'année 2006. Environ la moitié de ces Polonais vivaient à l'étranger depuis plus d'un an. Dans l'émigration de travail observée à la suite de l'entrée dans l'UE, on compte une part disproportionnée de femmes. Ces émigrants sont des gens plus jeunes et plus instruits qu'auparavant. Leurs principales destinations sont le Royaume-Uni et l'Irlande, bien que l'émigration vers l'Allemagne, la Norvège et la Suède soit forte également. Avec l'expansion croissante de l'économie polonaise, l'amélioration du taux de change et la hausse des salaires, on a relevé quelques signes de ralentissement de l'émigration au second semestre 2007.

L'immigration vers la Pologne reste faible. D'après le registre de population, le pays comptait environ 55 000 étrangers résidents permanents fin 2006, soit 0.14 % de sa population totale. Par nationalité, les trois principaux groupes de résidents étrangers sont les Allemands (21 %), les Ukrainiens (9 %) et les Russes (6 %). Quelque 11 000 permis de travail de longue durée ont été accordés, chiffre à peu près égal à celui de 2005. Les titulaires sont principalement des Ukrainiens (3 300) et des Vietnamiens (1 000).

Les demandes d'asile ont été affectées par l'adhésion de la Pologne à l'Espace Schengen le 21 décembre 2007. La crainte d'un durcissement des procédures d'admission a conduit à une ruée temporaire de candidats soucieux de déposer leurs dossiers avant cette adhésion (3 420 au cours des deux derniers mois de l'année 2007, ce qui porte le total à 10 000 et correspond à la majeure partie de l'augmentation par rapport au total de l'année précédente qui était de 7 100). Comme les années précédentes, la plupart des requérants étaient des ressortissants de la Fédération de Russie (en particulier des Tchétchènes). L'adhésion à l'Espace Schengen a rendu plus difficile l'obtention de certains types de visas et s'est aussi accompagnée d'une hausse significative de frais de visas.

En 2007, trois modifications importantes de la politique migratoire ont été mises en œuvre. La modification la plus intéressante a consisté à accueillir plus largement les travailleurs temporaires ou saisonniers venus d'Ukraine, du Bélarus ou de la Fédération de Russie. Les frais de recrutement que les employeurs doivent acquitter ont été sensiblement abaissés. Il est désormais possible

d'embaucher un travailleur sans visa non seulement dans l'agriculture mais également dans d'autres secteurs. Les travailleurs déjà présents sur le territoire bénéficient maintenant de la transférabilité entre employeurs agréés. La limite de durée de l'emploi fixée à trois mois par période de six mois était toujours applicable mais en 2008, cette limite passera à 6 mois par période de 12 mois. Au second semestre 2007, environ 24 500 travailleurs, originaires principalement d'Ukraine, ont assuré des travaux saisonniers ou de courte durée en Pologne.

La facilitation des migrations de travail en provenance des pays précités est le résultat, d'une part, de la demande des employeurs, et de l'autre, de la volonté de réduire le travail clandestin effectué par des étrangers sans-papiers (environ un tiers des travailleurs non déclarés identifiés par les inspecteurs du travail étaient des étrangers). Le système de l'inspection du travail a été modifié en juillet 2007 afin de donner pouvoir aux inspecteurs de vérifier le statut au regard de la législation sur l'immigration.

Le deuxième grand événement a été la régularisation de deux groupes : les résidents depuis au moins 10 ans disposant d'un logement et de moyens économiques ou d'un emploi, et les personnes qui pouvaient prétendre à la régularisation en 2003 mais n'avaient pas déposé leur dossier. Dans les deux cas, des permis d'un an, renouvelables, ont été accordés. Les candidats étaient au nombre de 1 240. Comme lors de la régularisation de 2003, les Arméniens et les Vietnamiens étaient les principaux concernés.

La troisième modification a concerné la création d'un permis de séjour pour les descendants de Polonais vivant en ex-Union soviétique (en remontant jusqu'à la troisième génération). Quelques connaissances de la langue et de la culture polonaises sont exigées. Les bénéficiaires obtiennent un permis de séjour ainsi que le plein accès à l'emploi ou à une activité économique.

Ces modifications sont liées à une refonte de la loi sur les étrangers et de plusieurs lois connexes, en partie motivée par la transposition d'un certain nombre de directives de l'UE dans la législation nationale. En parallèle, différents changements ont été effectués sur le plan institutionnel, qui ont renforcé le rôle du ministère de l'Intérieur et de l'Administration dans le domaine des migrations.

Le gouvernement polonais a créé une Commission de la politique migratoire pour examiner tous les aspects de cette politique, depuis les migrations de travail jusqu'aux migrations de retour. Les travaux de la Commission devraient aboutir à une importante réforme d'ensemble de la politique dans le domaine des migrations.

Pour en savoir plus...

www.uric.gov.pl
www.stat.gov.pl
www.mpips.gov.pl

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers			
					1995-2000	2001-2006	2006			
<i>Pour 1000 habitants</i>										
Entrées	..	0.4	1.0	0.9	0.3	0.8	34.2			
Sorties			
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers					
	2005	2006	2005	2006						
Travail						
Famille (y compris la famille accompagnante)						
Humanitaire						
Libre circulation						
Autres						
Total						
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle 2000-2006						
	<i>Milliers</i>									
Étudiants						
Stagiaires						
Vacanciers actifs						
Travailleurs saisonniers						
Personnel transféré au sein de leur entreprise						
Autres travailleurs temporaires						
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers			
					1995-2000	2001-2006	2006			
<i>Pour 1000 habitants</i>										
	-	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	4.4			

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	7.0	4.3	3.6	6.1	5.4	4.1	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	6.9	4.3	3.7	6.2	5.4	4.1	13 082
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	0.9	-1.5	2.3	3.4	-0.4	0.5	14 594
Chômage (% de la population active)	13.3	16.1	17.7	13.8	12.9	18.0	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	0.8	-0.3	-0.4	-0.8	0.3	-0.6	
Accroissement naturel	1.2	0.3	-0.1	0.1	0.7	-0.1	
Solde migratoire	-0.5	-0.5	-0.3	-0.9	-0.4	-0.5	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence
Personnes nées à l'étranger
Nationaux	38 077
Étrangers	55
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	989
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	58.3	60.9	..	58.7	
Hommes nés à l'étranger	31.1	42.5	..	36.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	46.6	48.3	..	47.1	
Femmes nées à l'étranger	24.4	29.1	..	23.7	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	17.4	13.2	..	16.5	
Hommes nés à l'étranger	-	-	..	-	
Femmes nées dans le pays de résidence	19.4	15.1	..	18.2	
Femmes nées à l'étranger	19.2	-	..	17.3	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/443016860538>